



Fauverney

Bulletin municipal 47 - Janvier 2011



Nos artisans sont le poumon de notre village,
ayez à cœur de leur réserver vos achats.

David ZEROUAL

- glènerie
- chauffage
- entretien
- dépannage gaz



12, rue Pierre-Maître • 21100 FAUVERNEY
Tél / Fax : 03 80 40 32 25

Ent.
Monin

Emmanuel VIARD
06 06 43 15 81

Tel. 03 80 79 20 90
Fax 03 80 79 11 37

Flumbrin - Sarriette - Chauffage - Climatisation
Gaz - Eau - Poêle - Goutte à goutte

3, rue de l'Industrie
21110 Fauverney

CENTRE DE FORMATION

Route de Magny-sur-Tille - 21110 FAUVERNEY

Tél. 03 80 79 10 70 • Fax 03 80 39 79 98
cfp.Fauverney@mfr.asso.fr

AUBERGE GOULU FRÈRES
Bar - Restaurant

11, rue de la Poste
21110 FAUVERNEY
03 80 39 70 25



FM LOGISTIC
made in satisfaction

Le Vaisseau Créatif

8 rue du Moulin - 21110 FAUVERNEY
06 33 48 77 49
Mel : contact@levaisseaucreatif.com
Web : www.levaisseaucreatif.com



Mario WATTECAMPS-BEGLIN
Directrice générale

Optimum
Services et Conseils

Conseil en Imagerie - Photos, Manutention, Vente

13, rue des Cèdres de Gouffe - 21110 Fauverney
Tél. 03 80 79 30 02 - Fax : 03 80 39 79 47 - e-mail : optimun@wanadoo.fr

Agence SITE-IMMO

LOCATIONS - SYNDIC - GÉRANCE - TRANSACTIONS

site-immo@wanadoo.fr – www.site-immo-21.com

Catherine HERNANDEZ

5 place du Paquier
21110 FAUVERNEY
Tél./fax : 03 80 39 70 34



VivaLa
SUPERETTE Viva la vie
Fauverney
Nouveau !

Lundi - mardi - mercredi :
7h30 - 12h45 / 15h - 19h30
Jeudi - vendredi - samedi :
7h30 - 12h45 / 15h à 21h30
Dimanche matin :
7h30 - 12h45
Pas de pain le mardi

Pizza
Jeudi, Vendredi et Samedi
Livraison à Domicile

2, rue Saint-Georges - 21110 FAUVERNEY
Tél. 03 80 39 72 13



BOUCHERIE SAINT GEORGES

BOUCHERIE SAINT GEORGES
21110 FAUVERNEY



Dijon Kid.com

Pour les enfants
et leurs parents

Loisirs et Sorties enfants, toute l'info qu'il vous faut !
www.dijonkid.com



SARL
TERBASYSTEME
FAUVERNEY

Tél. : 03 80 48 20 20
Fax : 03 80 48 20 01

Didier MARTIN
Médecin Homéopathe

2 rue Neuve à Fauverney
dr.didier.martin@wanadoo.fr



iperia
Distributeur Pièces de Rechange



Directeur de la Publication : François BIGEARD
Coordinateur : Jean-Luc DERECLLENNE
Ont participé à ce numéro : les membres du Conseil municipal
Date de publication : Janvier 2011
Photo 1^{ère} de couverture : Le lavoir de la commune
Photos cahier central : Manifestations 2010 à Fauverney
Crédit photos : Mairie
Maquette et impression :  - Dijon

U

n village qui bouge tout en gardant son identité : c'est dans cet esprit que les élus ont mené avec la même passion et la même volonté leurs actions et réalisations afin de vous apporter un environnement de bien être et bien vivre à Fauverney.

Je souhaite ici les remercier sincèrement pour leur engagement.

Les travaux réalisés :

Le club de foot possède désormais de superbes vestiaires qui ont fait l'objet de travaux de rénovation pour une partie et de construction pour l'autre partie. Les spectateurs bénéficient d'un auvent qui leur permet d'assister confortablement aux matchs. Les parkings et abords restent à terminer pour que la réalisation soit complète.

Le parc Rénot a été sécurisé par l'abattage de quelques arbres malades et dangereux pour les passants.

Au Paquier, une aire de jeux a été installée pour la joie des tous petits, des bancs ont été posés pour le bonheur des mamans et des promeneurs.

Le parc de Chassagne a été nettoyé par les affouagistes qui ont effectué un travail remarquable et que je tiens à féliciter sincèrement. Désormais les passionnés de promenade et de jogging peuvent en profiter en toute quiétude. Les pêcheurs peuvent s'adonner à leur sport favori grâce à un alevinage des bassins, au nettoyage des berges, à l'installation de bancs et de petits ponts de bois tous neufs qui apportent un cachet supplémentaire à notre parc.

Notre beau lavoir, pourtant restauré il y a quelques années, se dégradait de façon inquiétante. Une couverture sur le mur du toit a été posée, et toutes les pierres ont été correctement repositionnées, les eaux de sources et de ruissellement ont été canalisées.

Les chantiers en cours :

La réfection des rues de la Madeleine, Saint-Georges (partiellement), Neuve et du Général de Gaulle consacrée à :

- l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, gaine pour accueillir la fibre optique
- l'éclairage
- l'écoulement des eaux pluviales
- la pose de trottoirs
- la sécurisation des usagers piétons et automobilistes

vient de débiter et se terminera fin avril. Conscients de la gêne que cela occasionne non seulement aux riverains, mais aussi à tous les habitants concernés par les déviations, nous comptons sur la patience et la compréhension de chacun. Les doléances des riverains sont prises en compte lors des réunions hebdomadaires de chantier afin que chacun puisse s'approprier la réussite de cette réalisation.

Les études à mener :

Les gens du voyage ont choisi de vivre, comme ils disent, de façon différente de la nôtre, soit ; mais leur liberté doit s'arrêter là où commence celle des autres, or cette année, ils nous ont saccagé le Paquier et le terrain de tennis, le terrain de foot, sans compter leurs branchements sauvages sur les réseaux supportés financièrement par la société. Fauverney est pourtant doté d'une aire qui leur est réservée pour accueillir 7 à 8 caravanes avec eau et électricité, mais que ces personnes ne trouvent pas à leur convenance... Nous étudions donc d'autres solutions pour éradiquer ce problème tant au Paquier qu'au stade de foot.

Enfin et surtout :

Il me semble indispensable de se soucier d'un schéma de cohérence du village. Nous venons de perdre notre cantine scolaire par manque de locaux adaptés. Nous risquons dans la foulée de perdre notre garderie et alors nous perdons nos écoles... Ce serait la chronique d'une mort annoncée du village de Fauverney. Ce n'est pas pensable ! Nous devons donc nous doter de tous les moyens pour garder nos habitants, pour accueillir de nouveaux arrivants, bref pour que Fauverney continue de VIVRE.

Aussi, dès le début de l'année 2011, je vais lancer une réflexion et étude pour nous doter d'infrastructures en termes de cantine, garderie, crèche, salle permettant d'accueillir différentes activités de loisirs, culture... 2011 sera donc encore une année riche en mouvements car le bonheur d'améliorer votre cadre de vie reste intact.

En cette fin d'année, je souhaite que personne ne soit oublié malgré ce contexte de crise, que chacune et chacun d'entre vous, auprès des siens, passent d'excellentes fêtes et que 2011 se conjugue avec Santé, Joie et Bonheur.

François Bigeard



LE MOT DU MAIRE

TRAVAUX ET PROJETS



La réfection des rues du village

Comme nous vous en avons parlé dans le bulletin municipal précédent, nous avons commencé, avec beaucoup de retard dû à la technicité du projet, les travaux des rues Neuve, Saint-Georges (en partie) et Madeleine.

Ces travaux vont nécessiter plusieurs phases qui, inévitablement, perturberont la circulation dans notre village. Vous avez tous reçu, dans votre boîte aux lettres, une information de la Mairie sur les différents contournements afin que cette période soit vécue le mieux possible.

Merci à toutes et à tous pour votre patience, mais c'est à ce prix là que notre village sortira embelli au printemps prochain.

Pour mémoire, rappel du déroulement des travaux (approximatif) :

- Rue Neuve du 11 novembre 2010 au 30 janvier 2011 ;
- Rue Saint-Georges du 10 janvier 2011 au 31 mars 2011 ;
- Rue de la Madeleine du 28 février 2011 au 30 avril 2011.



Rue Neuve



Rue Général de Gaulle

Rue Général de Gaulle

Comme beaucoup d'entre nous le savent, des problèmes d'écoulement d'eau apparaissent à chaque fois que des orages violents éclatent sur Fauverney. Pour remédier à cela, nous avons procédé, dès cette année, à la mise en place de bordures et d'espaces verts qui auront deux fonctions : d'une part absorber et rediriger les eaux de pluie ; d'autre part offrir un chemin sécurisé pour les piétons.

SÉCURISATION DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE : Conscients de la dangerosité de cette route départementale, François Bigeard et Jean-Luc Dereclenne ont alerté le Conseil général et plus particulièrement Mme Jackson en charge de la sécurité des traversées de village.

Celle-ci a pu constater les risques encourus tout au long de cette traversée. Une étude pour sécuriser cette rue a été lancée ; le rapport et ses conclusions seront présentés le 6 janvier 2011.

La rénovation du lavoir

Malgré les travaux réalisés il y a quelques années, notre lavoir s'est très vite détérioré. Nous avons donc été obligé de réagir avant qu'il ne soit trop tard :

- Nettoyage complet des pierres et de la toiture (intérieur) ;
- Réalisation des joints de pierre dans des coloris appropriés ;





- Réfection de dalles intérieures avec prise en compte des écoulements d'eau ;
- Mise en place de couvertines sur le pourtour du lavoir afin d'empêcher les infiltrations d'eau dans les pierres par le dessus ;
- Et enfin rénovation des marches qui devenaient très dangereuses.

ZAE de Boulouze :

Cette Zone d'Activité Économique poursuit son développement avec l'installation de plusieurs entreprises, et notamment :

- Notre entreprise locale de plomberie avec les établissements Monin (Viard) ; ▶
- Les établissements Chopard avec leur centre de stockage logistique Ipéria (pièces automobiles Peugeot). ▼



D'autres travaux commencent à voir le jour avec :

- La réalisation de la plate-forme pour l'entreprise de lavage de camion PREMIUM ;
- La réalisation du terrassement pour accueillir l'entreprise STEF/TFE/TRADIMAR (transport et stockage de produits frais).

A ce titre, ces gros travaux de terrassement vont engendrer une réelle perturbation dans la circulation sur ce rond-point de Boulouze. Nous vous conseillons de prévoir vos déplacements en fonction de la gêne occasionnée.

Ce projet, à l'origine de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, continue de se développer et nous verrons, dans un proche avenir, d'autres entreprises arriver sur le site.

C'est avec une certaine émotion que nous avons assisté à la démolition de la ferme de Boulouze. Cette ferme faisait partie de notre univers et sa disparition touche chaque habitant de Fauverney. Une pensée amicale va à ces deux familles qui ont été obligées de quitter cet endroit qui ne pouvait plus accueillir d'habitation sur un site industriel.



Les équipements sportifs et de loisirs :

Ça y est, nos chères petites têtes blondes peuvent désormais s'amuser au Paquier.

C'est un réel plaisir de voir comment toutes ces mamans, toutes ces nounous et tous ces enfants se sont accaparés cet espace de vie et de rencontre pour enfin profiter des jours cléments et sortir.

Vous avez été très nombreuses et nombreux à venir à l'inauguration de cette aire de jeux lors de laquelle nous avons récompensé nos Bel'Ousias sportifs de haut niveau et avons pu assister à un spectacle de cirque acrobatique.



Les bancs, installés non sans soucis, ont été repositionnés correctement et permettent maintenant à toutes et à tous de pouvoir se reposer ou se délasser le long de l'Ouche, aux abords des jeux pour enfants, au cimetière et vers les étangs de Chassagne.

Enfin, les cages de foot/hand/basket offrent de réelles combinaisons sportives aux enseignants des écoles primaires et font le bonheur de tous nos petits écoliers.



Un complexe multisports devrait voir le jour prochainement à la place de l'ancien terrain de tennis. Pour des raisons budgétaires, cet équipement sera probablement reporté à 2012 à notre grand regret.



Le foot à l'honneur

Alain Mongin

A Fauverney, le foot est né en 1963 avec la création d'une équipe minime qui évoluait sur l'îlot du Paquier. Très vite, le site du Temple a été retenu et la mise en place du terrain fut créée. Le premier vestiaire fut construit par les bénévoles de l'association. Celle-ci prend de l'ampleur et joue au niveau régional durant les années 70. En 1977, un deuxième vestiaire préfabriqué est installé, puis, en 1992, le tout premier vestiaire est restauré. Au fil des années, le préfabriqué se dégrade et le premier vestiaire a besoin, encore une fois, d'être réparé.

La mise en place du nouveau projet fut longue (pas moins de 3 années). La réalisation des travaux commence en mars 2010

et le bâtiment neuf est fonctionnel depuis novembre 2010. Il respecte les nouvelles normes en vigueur et apporte un plus pour le confort des joueurs et l'accueil des équipes extérieures.

La Municipalité souhaite que les membres de l'association sportive poursuivent la pérennité de cette installation. Mais rien n'est jamais terminé : il reste à aménager le chemin d'accès, un parking et les abords des bâtiments.

Et bien sûr aussi réfléchir à nouveau comment limiter l'accès au stade pour les gens du voyage.



Polémique autour de la TLE

Le village de Fauverney a été secoué durant cette année 2010 par une polémique autour de la TLE.

La **TLE (Taxe Locale d'Équipement)** a été instaurée en 1967, elle est perçue au profit de la commune d'implantation de la construction (en l'occurrence la construction de FM Logistic et Ipéria).

Lorsque j'ai présenté le budget 2010, j'ai expliqué que cette taxe serait utilisée pour financer les équipements rendus nécessaires par la création de nouveaux bâtiments (écoles, crèches, voiries...).

C'est alors que deux conseillers municipaux « revanchards » se sont empressés d'aller rapporter à leur protecteur, le maire du chef-lieu de canton, l'existence de cette taxe (dont personne à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise n'avait jamais tenu compte dans les recettes) et pour cause, puisque la loi attribue cette taxe à la commune et non à la Communauté de Commune et que de surcroît, la commune n'a pas le droit de la reverser à qui que ce soit sous peine d'être traînée en justice...

Quelle consternation et quelle tristesse de voir des élus municipaux prêts à abandonner une recette dédiée uniquement à leur commune !

D'autant que si l'on fait un petit historique :

- Fauverney est un petit village d'une superficie d'environ 700 hectares.
- Fauverney a été amputé par deux entailles des deux autoroutes A31 et A39. Plusieurs dizaines d'hectares ont été pris sans retour puisque le péage a été installé sur la commune de Crimolois qui touche tous les ans la taxe professionnelle (ou sa remplaçante la CET – Contribution Économique Territoriale).
- La COM COM nous a pris 53 hectares + 4,5 hectares pour le bassin.
- La LGV prendra un jour de nouvelles terres.

Tout cela sans qu'on ait droit à une quelconque compensation !!

Je ne suis pas d'accord ; j'ai donc demandé l'arbitrage du préfet qui m'a conforté dans ma décision. La TLE est pour Fauverney.

Si je veille scrupuleusement sur les intérêts des habitants de Fauverney, je ne suis pas opposé à travailler au développement solidaire de la ZAE de Boulouze.

La solidarité n'est pas un mot derrière lequel on peut tout mettre et surtout n'importe quoi.

Comprenez que je ne travaille pas tout seul dans mon coin, mais je veux également que Fauverney se développe et puisse investir dans des infrastructures liées au développement de Boulouze ; je veux que cela soit dans un esprit « gagnant-gagnant ».

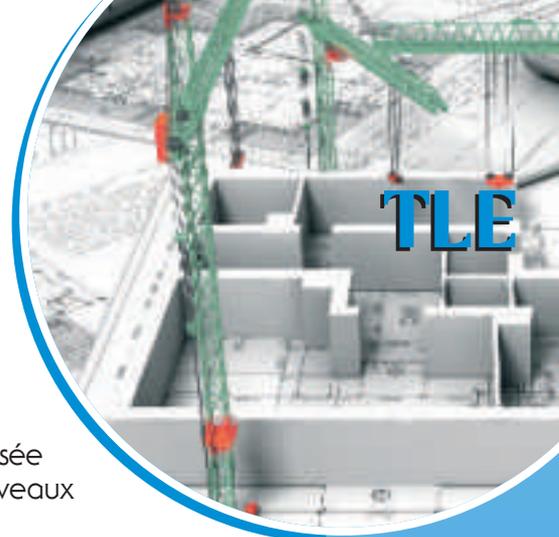
On doit travailler en se respectant et en respectant les règles. Celles-ci sont claires.

Ainsi :

- Le village perçoit la TLE
- La Communauté de Communes perçoit la CET et Fauverney soutient le projet d'implantation de nouvelles entreprises sur la zone en abondant un fond de concours.

Aujourd'hui, les choses sont rentrées dans l'ordre :

Les travaux des rues ont commencé ; une étude sera lancée en 2011 pour doter Fauverney d'infrastructures d'accueil : cantine, halte-garderie, crèche, salle d'activités de loisirs, culture... pour votre bien-être.



BOIS, FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

Les affouages

Rappelons que le principe de base de l'affouage est la vente de bois, à prix modéré, par une commune, à ses habitants.

Il a deux intérêts majeurs : permettre d'entretenir la forêt communale et faire bénéficier les habitants de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques.

Cependant quelques règles simples sont à respecter :

- conserver certains bois morts et creux qui servent de gîte et de couvert à de nombreux oiseaux ;
- ne pas arracher systématiquement le lierre enroulé autour des arbres ;
- ne pas circuler en dehors des chemins réservés et dans le lit des ruisseaux au risque de détruire la faune et la flore forestière ;
- ne pas brûler systématiquement le bois qui reste au sol après l'affouage car les rémanents préservent le sol ainsi que le microclimat associé et sert de refuge à la faune qui l'habite.



Durant la campagne 2009/2010, les 31 affouagistes ont réalisé 655 stères dont :

- Parc de Chassagne (15 lots) = 477 stères
- Bois de Marmot – parcelle 19 (6 lots) = 83 stères
- Bois de Marmot – parcelle 21 (8 lots) = 77 stères
- Bordure de l'Autoroute (2 lots) = 18 stères

Pour la campagne 2010/2011, le tirage au sort des lots a eu lieu en mairie, le vendredi 5 novembre 2010 à 18 h 30 entre 34 affouagistes. Les lots sont répartis sur 4 sites :

- Bois de Marmot – parcelle 9 : 13 lots
- Bois de Marmot – parcelle 19 : 5 lots
- Bois de Marmot – parcelle 15 : 1 lot
- Bordure de l'Autoroute : 1 lot

- Parc de Chassagne : 10 lots à terminer (campagne 2009/2010)
- Bois de Marmot – parcelles 19, 20 et 21 : 4 lots à terminer (campagne 2009/2010).

La pêche à Chassagne

Savez-vous que la pêche dans les étangs du parc de Chassagne est ouverte à tous les habitants de Fauverney moyennant une participation « forfaitaire » de 30 € par an pour un adulte âgé de plus de 16 ans, 5 € pour son conjoint, 3 € pour un enfant de moins de 16 ans et gratuit pour les enfants âgés de moins de 8 ans (accompagnés d'un adulte).



Les étangs appartiennent à la commune de Fauverney. Ils sont alimentés par le ruisseau du « Champaisan » et sont classés en 2^e catégorie piscicole.

Régulièrement les étangs sont empoisonnés. Le dernier « alevinage » a eu lieu au mois de mars 2010 : 120 kg de poisson provenant de la pisciculture de M. Couturier ont été déversés (80 kg de gardons, 20 kg de carpes et 20 kg de ranches).

L'Ouche et son Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Comme annoncé l'année dernière dans le précédent bulletin municipal, les études préalables à l'élaboration des PPRI Ouche-Aval/Tille-Aval et affluents ont été lancées dès le 1^{er} trimestre 2010.

La 1^{ère} phase, qui comprend une étude topographique (avec prises de vues aériennes), a débuté en mai 2010 et s'est terminée cet automne. Une présentation est prévue en préfecture au début de l'année 2011 devant le comité de pilotage élargi.

La 2^e phase, l'étude hydraulique, démarrera courant décembre 2010, dès que le choix du bureau d'études sera définitif. Durant cette phase, des enquêtes locales auront lieu dans chaque commune concernée et des réunions d'information seront



menées au fur et à mesure de l'état d'avancement de l'étude.

A l'issue de ces 2 phases, le PPRI sera présenté à l'ensemble des communes du bassin de l'Ouche et de la Tille au cours de l'été 2011, voire, au plus tard, à l'automne.

Hélène Moucadeau, Patrick Bollet, Michel Brigatti,
Dominique Durost et Christophe Pouleau

Le Champaisan

Le Champaisan est ce petit ruisseau qui arrive de Chevigny-Saint-Sauveur, traverse l'autoroute A31 non loin de l'échangeur et se jette dans la Norges au finage des communes de Fauverney et Magny-sur-Tille après avoir recueilli les eaux pluviales de la zone d'activités de « Boulouze ». Depuis quelques temps le pauvre Champaisan en voit de toutes les couleurs...

Une eau blanchâtre recouvre les étangs

Le bassin de rétention des eaux pluviales de la ZAE de Boulouze ne remplit pas correctement son office et ce sont souvent des eaux chargées en matières en suspension qui se déversent dans le Champaisan et qui se retrouvent malheureusement dans les étangs de Chassagne.

Espérons que cette situation ne perdure pas trop longtemps et que les travaux de mise en conformité du bassin soient au plus vite réalisés.

CHASSAGNE



Nos efforts sont à poursuivre avec le nettoyage des alentours de la ferme, des sentiers de promenades, le réaménagement du parcours de santé, la restauration des étiquettes de l'arboretum... La finalité de ce projet serait de retrouver l'image de Chassagne du début du XX^e siècle.

Le travail des affouagistes permet de sécuriser et d'améliorer les promenades dans le parc. Petit à petit, l'aménagement du site se poursuit par des nettoyages autour des bâtiments, la pose d'un nouveau panneau d'information, le balisage et l'aménagement de passerelles.



Nos efforts sont à poursuivre avec le nettoyage des alentours de la ferme, des sentiers de promenades, le réaménagement du parcours de santé, la restauration des étiquettes de l'arboretum... La finalité de ce projet serait de retrouver l'image de Chassagne du début du XX^e siècle.

Une seule ombre au tableau : la difficulté à retrouver des locataires pour le château, mais des recherches ont toujours lieu.

La mise en place sur Internet de la salle de Chassagne permet d'augmenter le nombre de visites avec à la clé des locations en hausse. L'achat de nouvelles tables rondes a suscité, lui aussi, un attrait inattendu pour les futurs locataires.

Une étude a été menée pour réduire le volume de la salle, abaissement du plafond, et améliorer les conditions de chauffage. Des devis sont actuellement proposés et les travaux seront certainement réalisés durant le dernier trimestre 2011.

Alain Mongin

SYNDICAT DES EAUX (SIEA)

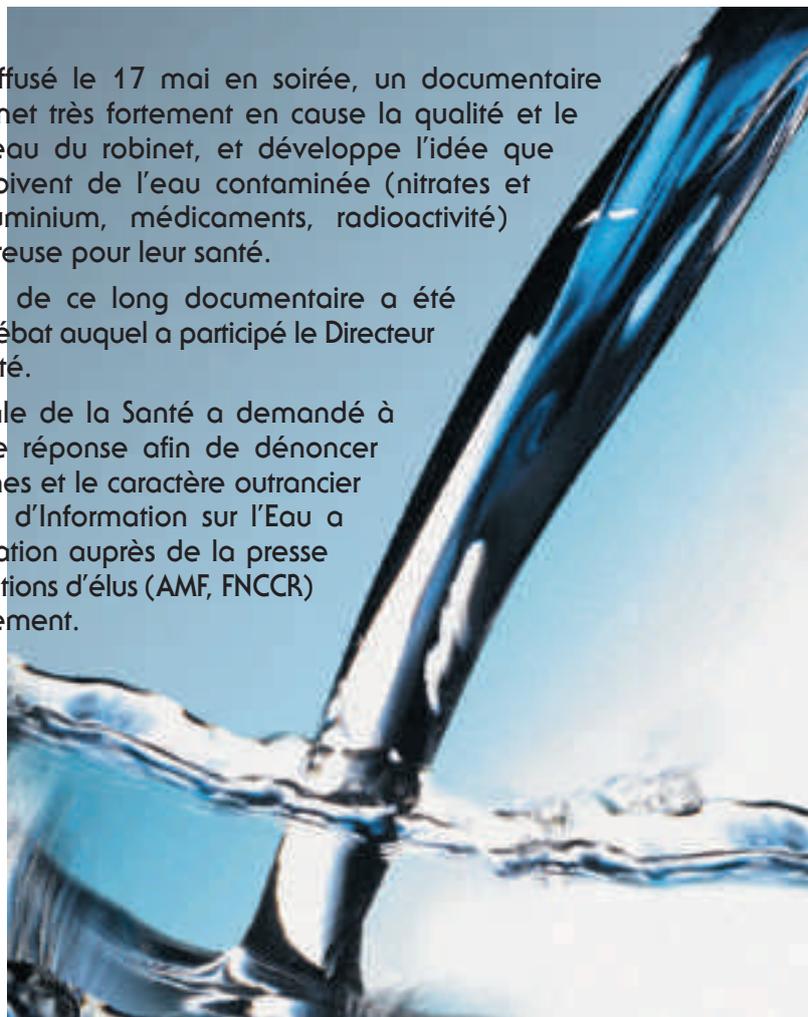


FRANCE 3 a diffusé le 17 mai en soirée, un documentaire à charge qui met très fortement en cause la qualité et le contrôle de l'eau du robinet, et développe l'idée que les Français boivent de l'eau contaminée (nitrates et pesticides, aluminium, médicaments, radioactivité) et donc dangereuse pour leur santé.

La présentation de ce long documentaire a été suivie d'un bref débat auquel a participé le Directeur Général de la Santé.

La Direction Générale de la Santé a demandé à FRANCE 3 un droit de réponse afin de dénoncer le parti-pris, les amalgames et le caractère outrancier de ce reportage. Le Centre d'Information sur l'Eau a mis en place un dispositif d'information auprès de la presse nationale et du grand public. Les associations d'élus (AMF, FNCCR) souhaiteront également réagir publiquement.

Même si S.D.E.I. n'a pas été directement mis en cause par ce reportage, dans notre rôle d'entreprise délégataire soucieuse de la transparence de l'information, nous jugeons utile de vous adresser des informations répondant aux accusations portées qui jettent le discrédit sur l'ensemble des acteurs de



l'eau, des élus locaux en charge des autorités organisatrices, des opérateurs, qu'ils soient publics ou privés et des autorités sanitaires de contrôle.

L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés au monde. La qualité de l'eau répond à 54 critères de potabilité, définis par les autorités sanitaires sur la base des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces critères sont établis selon un principe de précaution maximale. En France, près de 6 millions d'analyses de contrôle sont effectuées chaque année.

Au niveau national, 99,83 % des analyses de qualité bactériologique réalisées par les autorités sanitaires pour des eaux distribuées par Lyonnaise des Eaux étaient conformes en 2008. Votre délégataire, Lyonnaise des Eaux, a dix fois moins de dépassements que la moyenne nationale (source rapport DGS 2005-06).

Au niveau national, 99,60 % des analyses de qualité physico-chimique réalisées par les autorités sanitaires pour des eaux distribuées par Lyonnaise des Eaux étaient conformes en 2008. Tous les résultats d'analyse sur la qualité de l'eau que boivent les Français sont publics et consultables auprès de leur mairie ou sur Internet.

Quand un dépassement des limites définies par la réglementation est enregistré, les autorités sanitaires sont immédiatement averties afin qu'elles définissent si ce dépassement implique ou non un risque pour la santé publique. S'il n'y a pas de risque confirmé, elles peuvent délivrer une dérogation. S'il existe un risque, elles imposent une restriction d'usage adaptée. Dans les deux cas, la collectivité concernée s'engage dans un plan d'actions permettant le retour à la conformité dans les meilleurs délais.

Les consommateurs en sont toujours informés, y compris par appels téléphoniques. La concentration en polluants classiques (polluants organiques) n'a cessé de décroître au cours de dernières années compte tenu des investissements consentis par les collectivités locales. A l'inverse, des efforts importants restent à faire sur les pollutions diffuses (nitrates, pesticides et polluants émergents).

Notre entreprise développe avec les Maîtres d'Ouvrages des solutions à long terme: actions concertées avec la profession agricole pour accompagner les évolutions des pratiques de cultures raisonnées, prévision de la présence de nitrates par modélisation, réalimentation de nappe par le procédé de «géofiltration», expérimentations de traitements des pollutions diffuses par les plantes (zones libellules), projets de boisement des zones de captage en discussion avec l'ONF, participation à des mesures agro-environnementales, et enfin, sensibilisation du grand public destinée à limiter l'usage des produits phytosanitaires.

Le Président du S.I.E.A., Michel Trojak

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

1. LES NITRATES

Les nitrates sont omniprésents dans l'environnement et présents à l'état naturel dans les sols et les végétaux. Les nitrates sont des constituants normaux de l'alimentation humaine avec des apports moyens de 150 milligrammes par jour et par personne en France. **Un kilo d'épinards ou de carottes contient jusqu'à 2 000 milligrammes de nitrates. Le corps humain produit naturellement de l'ordre de 50 à 70 milligrammes/jour de nitrates.**

Les nitrates ne sont pas dangereux pour la santé humaine. Ils peuvent cependant présenter un risque pour les nouveau-nés de moins de 4 mois au-delà d'un certain seuil. Pour cette raison, le seuil de 50 milligrammes de nitrates par litre pour l'eau potable a été fixé par mesure de précaution. Il vise à protéger les personnes les plus fragiles : les femmes enceintes et les nourrissons.

L'utilisation en excès des nitrates comme engrais agricole peut, sur une longue durée, provoquer une pollution des ressources en eau (par infiltration pour les eaux souterraines et ruissellement pour les eaux de surface, comme les rivières). **La réduction des nitrates passe par une lutte contre les causes de pollution à la source.**

Différentes techniques permettent de traiter les nitrates présents dans les eaux brutes (dénitrification biologique et résines échangeuses d'ions).

2. LES PESTICIDES

Les pesticides sont employés largement en agriculture mais également par les particuliers pour protéger les cultures et les plantes. Les pesticides se retrouvent dans l'eau brute de façon intermittente (en fonction des périodes d'utilisation) par lessivage des sols.

Un seuil de précaution beaucoup plus sévère que celui fixé par l'OMS, régit la quantité acceptable de traces de pesticides dans l'eau. **La concentration totale des pesticides doit rester inférieure à 0,5 micro-**

grammes/l. La limite à ne pas dépasser est fixée à 0,1 microgramme/l par substance (sauf pour 4 pesticides dont le seuil est plus restrictif de 0,03 microgramme/l).

On peut noter que la réglementation relative aux pesticides résiduels dans les fruits et les légumes est moins sévère que la réglementation concernant l'eau du robinet. **A titre d'exemple, la teneur maximale en atrazine autorisée dans un litre d'eau est équivalente à celle autorisée dans un gramme de fruits ou de légumes.**

Différentes techniques permettent de traiter les pesticides présents dans les eaux brutes (charbon actif en grains, procédé Cristal).

3. LES ÉLÉMENTS RADIOACTIFS

La radioactivité est un phénomène naturel lié à l'instabilité de certains atomes présents dans la croûte terrestre ou dans l'air. Dans certaines régions (Massif Central, Massif Armoricaïn et Vosges), la radioactivité naturelle liée à la nature des roches du sous-sol est plus élevée que dans le reste de la France.

Les traitements couramment utilisés pour la potabilisation des eaux brutes, filtration en particulier, conduisent à une réduction de la radioactivité naturelle de l'eau.

Lyonnaise des Eaux effectue un suivi de la radioactivité de l'eau destinée à la consommation humaine : près de 1 000 analyses sont effectuées par an. Sur les 5 dernières années, 99,94 % des analyses sont en dessous du seuil réglementaire. **Les dépassements observés étaient très faibles et sans incidence pour la santé.**

L'apport de l'eau potable à l'exposition humaine est très faible (de l'ordre de 5 %).

4. LES RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX DANS L'EAU

Les résidus médicamenteux ne sont présents dans les rivières ou dans les nappes qu'à l'état de traces, à des

doses extrêmement faibles, de l'ordre de quelques nanogrammes par litre. Ces traces sont sans commune mesure avec les doses thérapeutiques habituelles. **Leur absorption, à ces doses, à raison de 2 litres d'eau par jour pendant 70 ans équivaudrait à une exposition cumulée infime :** de l'ordre de quelques pour cent d'une dose thérapeutique journalière classique.

S'ils ne présentent pas de risque sanitaire pour les personnes, les résidus de médicaments peuvent représenter un enjeu écologique pour les espèces animales et végétales présentes dans les rivières.

SUEZ ENVIRONNEMENT et Lyonnaise des Eaux s'impliquent activement dans les différents groupes de travail et à travers des programmes de recherche dédiés à ces résidus médicamenteux afin de déterminer les meilleurs moyens de les traiter. En particulier, à travers le Projet de recherche « Amphères », mené en 2006-2009, qui a permis d'étudier 21 stations d'épuration française couvrant 12 filières eau et 6 filières boues différentes, et plus de 100 composés.

Pour mémoire :

- La France est le 4^e consommateur mondial de médicaments
- Les progrès constants réalisés par les techniques analytiques permettent aujourd'hui, de détecter des quantités de plus en plus petites. Il y a peu, on ne parlait que de milligrammes, puis de microgrammes par litre (soit 1 000 fois moins). Aujourd'hui, on détecte des traces jusqu'à ng/l (un millionième de milligramme, soit encore 1 000 fois moins).
- Les seuils de détection sont très inférieurs aux concentrations provoquant des effets connus sur la santé.
- Les concentrations étant infimes, les autorités sanitaires n'ont pas émis de normes à ce jour.

ÉCOLE

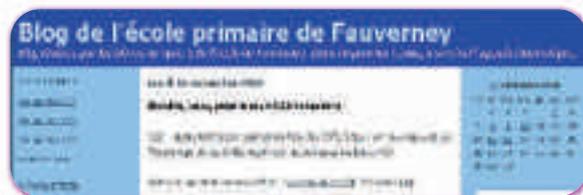
Quoi de neuf à l'école pour cette année 2010/2011

Une équipe inchangée, des effectifs stables, des conditions de travail sans cesse améliorées, voilà de quoi permettre aux enfants et aux enseignants d'évoluer dans un climat serein et propice aux apprentissages.

Nouvelles technologies :

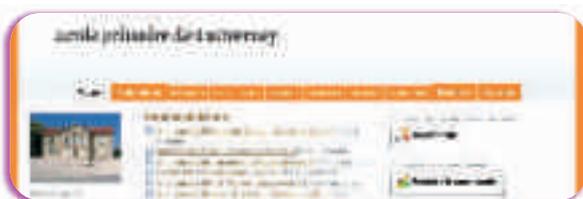
Le cahier de texte

Utilisant le matériel à leur disposition, les élèves de cycle 3 ont mis en ligne un blog qui leur sert de cahier de texte électronique : cet outil permet non seulement aux élèves de palier à certains oublis mais également aux parents de suivre les devoirs via la newsletter mise en place. Ils peuvent également poser des questions via le forum, un outil moderne et riche géré par les élèves eux-même.



Le nouveau site de l'école

L'ancien site ayant subi une attaque virale, il fallait le remplacer : comme le précédent, vous y trouverez de nombreuses informations concernant la vie de l'école et des productions d'enfants.



Les adresses : <http://ecoles-internet.net/space/ecole-primaire-de-fauverney>
<http://ecoledefauverney.canalblog.com/>

Le label : en partenariat avec la commune, l'école s'est vue doter l'année dernière du plan ENR (École Numérique Rurale). Le matériel ainsi reçu est largement exploité en classe, ce qui a permis à l'école de recevoir en novembre, le label national des écoles numériques, une reconnaissance ministérielle du travail effectué.



Les activités sportives :

Avec la participation financière de la commune, qui finance les bus et les entrées, **les élèves de primaire, du CP au CM2 effectueront un cycle natation à la piscine olympique, de janvier à fin mars 2011, tous les jeudis après-midi.** Pour certains, cela sera l'occasion d'évoluer dans un milieu inconnu et quelque peu inquiétant, pour d'autres, cela sera une opportunité de s'améliorer..

Rencontres : L'ensemble des enfants, de la maternelle au CM2, participeront à des rencontres sportives réunissant les écoles rurales du secteur : Rouvres, Domois, Magny, Izier...

Les enfants se retrouveront autour de jeux traditionnels, d'un cross, d'ateliers d'athlétisme au cours du deuxième et du troisième trimestre.

Équipement « école » : Enfin, depuis l'année dernière, les anciens buts de hand de la cour de l'école ont été remplacés par des structures multisports permettant aux enfants d'en profiter lors des séances d'EPS mais également pendant les récréations.



Un dictionnaire numérique à l'école: Pourquoi?

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.

Ce projet mobilise des compétences multiples de lecture et d'écriture, engage des activités de vocabulaire mais aussi d'orthographe, de grammaire, d'expression orale (exposer, échanger, débattre) sans oublier la création poétique et l'utilisation des technologies usuelles de l'information et de la communication.

Les CP/CE1

Ils participent (comme la classe de cycle 3) déroulant sur l'année : **Le dictionnaire des écoliers**.

Les enfants de chaque classe devront produire la définition d'une dizaine de mots, ce qui à l'échelle nationale représentera un dictionnaire riche de 30 000 mots. Un projet ambitieux pour nos élèves qui devrait voir le jour en juin, à suivre.....



Dictionnaire des écoliers

Des mots de tous pour tous à l'école

Maternelle :

Cette année encore, un cahier de vie collectif circulera entre l'école et le domicile des élèves. Chaque enfant

pourra y consigner des extraits de sa vie familiale. Cela lui permettra ensuite de prendre la parole devant le groupe-classe afin de présenter son entourage.

Cette année, les élèves de la classe maternelle de Fauverney réaliseront plusieurs recettes de cuisine. Parallèlement, ils produiront un livret où toutes ces recettes seront consignées et illustrées. Chaque enfant finira donc cette année scolaire avec un livre de cuisine dont il aura éprouvé le contenu et dont il pourra se resservir à la maison. Les deux premières recettes ont été : **un délice aux pommes et à la fleur d'oranger et un**



moelleux chocolat-coco. Ces recettes seront régulièrement mises en ligne sur le site de l'école à la rubrique Maternelle.

Une correspondance entre les deux écoles de Rouvre et Fauverney va donc être mise en place. Elle doit permettre aux élèves de chacune d'elles de mieux connaître les enfants qu'ils rencontrent à la cantine. Elle sera le préambule à une série de rencontres inter-écoles. Une sortie commune au cinéma est programmée avant les fêtes de Noël et deux manifestations sportives sont déjà envisagées pour le printemps prochain.

Classe verte 2010

Les enfants se sont rendus dans le Jura pendant 4 jours durant lesquels ils ont pu, malgré la météo quelque peu pluvieuse, faire de l'équitation, de l'escalade, se rendre à la piscine

et découvrir la faune et la flore de cette belle région.

Ils ont également appris à vivre en collectivité sur une plus longue période que la journée de classe classique, une vraie réussite !



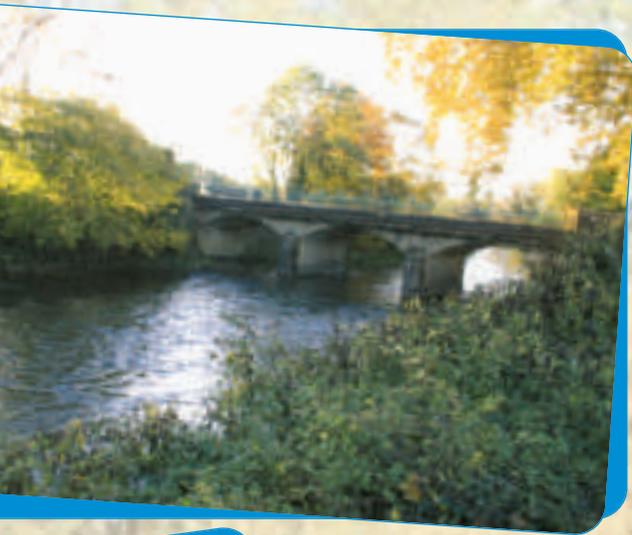
Classe verte pluvieuse, classe verte jurassaise !!!

A venir :

le spectacle de Noël, une rencontre avec les anciens du village, l'exposition de Chassagne et la kermesse de l'école... Toutes les informations sur le site de l'école ainsi que toutes les productions des enfants !







LE SERVICE TECHNIQUE

Faits marquants de nos 2 agents communaux : Claude et Mickaël

Voilà un peu plus d'un an et demi que Claude et Mickaël œuvrent ensemble pour le bien-être des habitants de la commune.

L'entretien des rues du village (désherbage, enrobé, déneigement...), les abords des étangs et du Château, les espaces verts du parc de Chassagne ainsi que le nettoyage des terrains après le passage des gens du voyage ont de quoi les occuper...

Merci à Claude et Mickaël.

Le travail se poursuit et nous leur souhaitons bon courage.

Patrick Bollet



Espaces verts et massifs fleuris

Remise en état des portes de l'église



Entretien et nettoyage des Points d'Apport Volontaire



Mise en sécurisation et réfection totale de la bascule



« Au fond de la vallée, coule une rivière » !

Tempétueuse, capricieuse, paresseuse : l'Ouche fait partie de notre patrimoine, elle est d'une importance primordiale, d'une richesse inestimable : elle est le cours d'eau, l'eau de la vie.



Pourtant, si au XIX^e, et jusqu'à la moitié du XX^e siècle, la rivière débordait d'activités : les meuniers, les pêcheurs, les lavandières et même les baigneurs aimaient leur Ouche, ce sentiment n'est plus que souvenir.

Tout ce monde a disparu, l'aspect répugnant a éloigné les promeneurs qui lui ont tourné le dos.

Maintenant, je veux dire depuis la mise en fonction de la station d'épuration de Dijon en 2008, nous assistons à de gros changements dans la qualité de l'eau, une amélioration qui est loin d'être satisfaisante mais va dans le bon sens.

De temps en temps, nous sommes témoins du passage d'une eau plus que douteuse et après réflexions, constatations et témoignages, il s'avère, la plupart du temps, que la station n'est pas mise en cause. Les faits ne sont basés que sur des suppositions probables.

L'Ouche ne passe pas par la station, à la sortie du lac Kir : elle traverse Dijon, coule derrière le parc de la Colombière et se retrouve à Longvic, c'est là qu'elle récupère les eaux de la station. Mais depuis l'amont, ce que nous appelons la vallée de l'Ouche, la rivière collecte tous les nitrates et autres déchets dus à l'agriculture et l'élevage dans cette contrée, ce qui favorise le développement de ces grandes algues vertes peu ragoûtantes qui recouvrent le fond du lit de l'Ouche. Ce développement est d'autant plus dense en période d'étiage et de chaleur, ceci est un premier point.

Le deuxième point, et je pense que c'est le plus important. La ville de Dijon n'est pas équipée d'un double réseau dans le centre, c'est-à-dire qu'un réseau unique collecte les eaux usées et les eaux pluviales, le tout arrive à la station ! Aucun problème en temps normal, même avec des pluies faibles, la station est équipée de bassin de stockage qui permet de traiter cette eau en totalité. Évidemment votre pensée va plus vite que mes mots, que se passe-t-il lors d'un orage ? Et bien c'est simple : même pas besoin d'orage, lorsque les précipitations dépassent 10 mm à l'heure pendant 4 heures (40 litres au m²) les équipements de stockage débordent et l'eau du réseau unique (égout, eaux pluviales, lessivage des rues et tout ce qui va avec...) se retrouve directement dans l'Ouche sans aucun traitement. Je rappelle que les réseaux uniques sont interdits et aussi que les travaux pour y remédier sont improbables !!

Le troisième point : cet été, nous avons constaté une forte pollution, une eau plus que trouble avec des matières douteuses en suspension et cela pendant plusieurs jours. Nous n'avons pas pu définir la provenance exacte de cette pollution mais sans aucun doute, elle est le fait de riverains peu scrupuleux situés entre Longvic et Crimolois.

Chaque fois que je constate une pollution ou un état louche (c'était facile !!) de notre cour d'eau, je le signale au Syndicat Mixte, à la police de l'eau, au responsable de la station, des constats et des analyses sont effectués mais cela ne suffit pas.

Nous sommes tous concernés, nous riverains, chaque fois que nous constatons une anomalie, tous ensemble, nous pouvons le faire savoir, et le plus simple c'est en s'adressant à l'association ASPEV dont le siège est à Fauverney (Association pour la Sécurité et la Protection de l'Environnement de nos Villages).

Dans un autre domaine, nous pouvons constater tout au long de l'année un niveau très bas de la rivière (sauf orage sur la ville) Là, le canal n'est pas étranger à ce problème. Effectivement, pour son fonctionnement le canal détourne une grande quantité d'eau (difficile à évaluer mais modifie le débit de l'Ouche d'une façon importante). Ce volume restitué permettrait une meilleure dilution des rejets de la station, un niveau plus haut qui limiterait la propagation des algues vertes.

SYNDICAT DE L'OUCHE INFÉRIEURE



Malgré tous ces points noirs, nous pouvons constater une grande amélioration de notre cours d'eau. De nombreuses personnes travaillent à sa restauration. Nous ne devons plus lui tourner le dos et au contraire être les acteurs de sa rénovation.

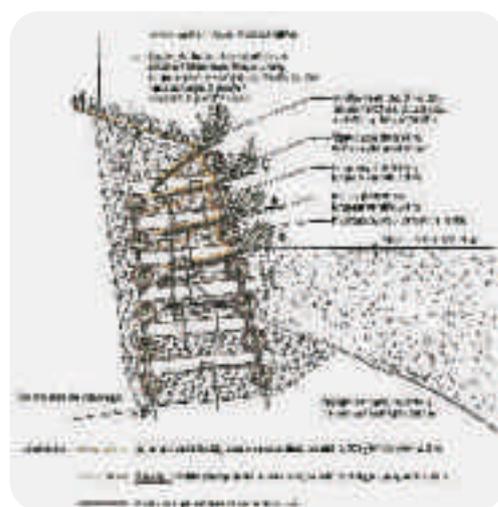


Nous avons la chance de posséder un lieu où rivière et berges sont les plus sauvages, les plus boisées de son cours, une réserve où faune et flore de qualité et d'une grande diversité sont à notre porte. Par des chemins entretenus, nous pouvons apprécier des ballades depuis le pont jusqu'à Neuilly ou plus loin encore, découvrir, tantôt une rivière calme dans un environnement plutôt bucolique, tantôt une eau vive rebondissant sur des glacis de galets fréquentés par les poissons (il y en a à nouveau) et les canards.

Le syndicat de l'Ouche aval est autonome avec un budget et ses fonds propres. Il réuni 12 communes : Fauverney, Magny-sur-Tille, Varanges, Tart-le-Haut, Genlis, Tart-le-Bas, Tart-l'Abbaye, Champdôtre, Tréclun, Trouhans, Les Mailllys, Échenon. Le siège est à la mairie de Genlis, le secrétariat est assuré par Sophie Brenot à la Communauté de

Communes. Chaque commune verse une taxe indexée sur la surface de son bassin versant. Ce qui fait un total pour 2010 de 42 796,30 € dont 4 027,10 € pour Fauverney.

Ce syndicat est au sein d'un syndicat de regroupement : « le SMEA-BOA » (Syndicat Mixte d'Étude et d'Aménagement du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents). Il assure une aide à tous les projets, études, appels d'offres et autres assistances techniques par la compétence de Romain Garraut technicien de rivière ce qui évite les bureaux d'études, c'est un gros avantage !!



Les travaux : A l'automne 2009 le renforcement de la digue (derrière le Paquier) devenu une priorité a été réalisé suivant une technique nouvelle dans

l'Ouche Aval : les caissons végétalisés (voir croquis). Ils remplacent les enrochements, sont plus souples, moins onéreux et s'intègrent mieux à l'environnement. La mise en place par l'entreprise Thierry Chassagne (Ain) s'est avérée difficile compte tenu de la montée brutale des eaux. Coût des travaux financés en totalité par le syndicat de l'Ouche Aval : 22 981,14 €, nous n'avons eu droit à aucune subvention !!!



L'entreprise Francis Chenot a réalisé les travaux de coupe de bois, d'élagage et l'entretien de Crimolois à la Saône, quelques fois dans des situations périlleuses. Tous ces travaux d'entretien sont financés par le SMEABOA.

Le Président, Dominique Durost





Roger Tissot

Lors de la cérémonie commémorative de l'appel du 18 Juin, François Bigeard a remis à Roger Tissot, le diplôme d'honneur des Combattants de l'Armée Française de la guerre 39-45 en présence de bon nombre d'habitants du village, toujours plus nombreux à célébrer ces évènements.



Un bébé un arbre

Comme l'an passé, nous avons célébré la naissance des petits Bel'Ousias en plantant un arbre, symbole de vie.

Pour ce bébé comme pour l'arbre, c'est la vie qui commence. La jeune pousse et le petit enfant vont se nourrir, grandir, se développer, respirer... vivre en parfaite harmonie.

C'est à l'occasion de la Sainte Catherine que ces 13 enfants, accompagnés de leurs parents, ont reçu cet arbre choisi par ces derniers, à planter dans leur jardin ou dans un espace vert communal.



Les Aînés et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



A l'occasion de la Semaine Bleue, semaine consacrée aux personnes âgées, le CCAS a organisé le 19 octobre une réunion d'information concernant le Pac Euréka.

M. Rollot, chargé de mission à la FAPA (Fédération Départementale des Retraités et Personnes Agées) a présenté dans le cadre de la Prévention Santé, 4 modules : Alimentation, Mémoire ou Pac Euréka, Médicament, Équilibre. 18 personnes dont 14 habitants de Fauverney étaient présentes.

Le groupe Mémoire a débuté le 19 novembre (14 h 30 - 16 h 30) à la mairie et se déroulera tous les vendredis durant 12 séances hors vacances scolaires. Les personnes intéressées par d'autres modules peuvent téléphoner à la mairie qui transmettra l'information et les dirigera sur une commune voisine car cette activité ne sera pas développée sur Fauverney cette année.

En fin d'année les Aînés ont participé au traditionnel repas des Anciens à l'auberge Goulu durant lequel un prestidigitateur a fasciné les convives par ses tours de magie. Un panier garni a été distribué à domicile à l'ensemble des Aînés.



Les membres du CCAS souhaitent organiser une rencontre inter-génération avec la participation des enfants scolarisés.

Autour de l'école

Tout le monde à l'eau !

Cette année, la Municipalité apporte son soutien aux écoles en leur permettant financièrement d'emmener les enfants à la piscine olympique du Grand Dijon (prise en charge de l'accès au bassin et des transports). En effet, il est maintenant obligatoire, pour tout élève qui entre en 6^e, d'avoir un brevet de natation. Cette chance sera donc donnée à tous nos petits Bel'Ousias.

Le théâtre à Fauverney

Surprise cette année, la Communauté de Communes ne veut plus financer le théâtre à Fauverney. Qu'à cela ne tienne, la Municipalité prend ses responsabilités et finance elle-même une aide aux familles. Ainsi, nos petits et grands acteurs pourront continuer à développer leurs talents.

N'oubliez pas, **mardi 14 juin 2011**, le grand spectacle de fin d'année à Chassagne, dans lequel plusieurs pièces seront jouées pour notre plus grand plaisir.

Les Ateliers « Arts Plastiques »

De la peinture, du modelage, de la sculpture... tout un apprentissage. Les enfants adorent et tous les ans en veulent encore. Depuis leur création en 2005, ces ateliers n'ont pas perdu un souffle. Trente et un enfants de Fauverney mais aussi de Varanges ont participé à ces activités en 2010.

Ces ateliers sous forme de stages d'une semaine ont lieu à l'école maternelle pendant les vacances de février, Pâques et Toussaint. Les enfants de 6 à 12 ans peuvent y participer.

Texte et photo : B. Sylvestre

« Têtes d'œuf »

Neuf jeunes du village ont participé à l'atelier d'art proposé par la mairie, sous la houlette de Dominique Durost. Avec Cedki, artiste peintre, ils ont travaillé sur les expressions du visage et les couleurs de peau. Après avoir empli de plâtre des ballons de baudruche, ils ont dû les transformer en six têtes différentes, disposées dans une boîte à œufs également décorée. »

Fête du 14 juillet

Après le succès de l'année dernière, c'est avec plaisir que la Municipalité a organisé ce deuxième feu d'artifice. Au programme de la soirée du 13 juillet : un repas convivial et festif préparé par Cédric et Bibi de la boucherie Saint Georges. 250 habitants ont répondu présents à ce dîner. A 23 h le feu d'artifice, ouvert à tous, s'est déroulé devant le château de Chassagne embrasant l'édifice pendant plus de 20 mn. La soirée s'est poursuivie par un bal populaire animé par Lionel et Patrick (merci à eux deux).

Le lendemain 14 juillet, place de la Mairie, le traditionnel lâcher de ballons a attiré de nombreux enfants accompagnés de leur famille. Le vent, très présent ce jour-là, a emporté très rapidement tous les ballons vers le nord-est jusqu'en Allemagne. C'est à plus de 300 km de notre village que les petits mots de nos enfants ont été retrouvés. La matinée s'est terminée par un vin d'honneur offert à toute la population.



Salle des Fêtes de Chassagne : A la location toute l'année (200 places), vous trouverez toutes les informations nécessaires auprès de la secrétaire de mairie (Valérie). **Nouveauté :** 18 tables rondes peuvent être réservées pour donner un plus bel effet.

Tarifs pour information : 850 € le week-end et 425 € en journée (pour les extérieurs) – 200 € le week-end et 50 € en journée (pour les Bel'Ousias).

Le Château de Chassagne : Nous recherchons toujours une entreprise ou un particulier qui souhaiterait louer le château – Pour tout renseignement contacter le secrétariat de mairie.

Notre Saint Georges : Quelle est sa légende ?

L'histoire de Saint Georges est légendaire. Il naît en Turquie. Ses parents sont chrétiens. Il devient officier dans l'armée romaine. En Libye, un dragon terrorise les habitants d'une ville. Pour calmer sa colère, il faut lui donner à manger. Lorsque Saint Georges arrive dans cette ville, il apprend que la prochaine victime du dragon sera la fille du roi. Monté sur son cheval, armé de sa lance, Georges combat le dragon. Avec l'aide de Dieu, il gagne. Le dragon devient doux comme un chien et il suit gentiment la princesse.

Saint Georges a donné l'exemple du courage. Le rôle du chevalier est de défendre les faibles et ceux qui sont en danger. Les chevaliers du Moyen Âge le choisissent comme patron.

Dans notre village, notre Saint Georges passait de famille en famille tous les ans, et puis, plus rien, plus de nouvelle. Comment avons-nous pu l'oublier ?

Nous l'avons retrouvé dans la sacristie en bien piteux état, et par la volonté de tout un chacun, nous avons décidé de lui donner une seconde vie parmi les Bel'Ousias.

Et pour qu'il puisse passer les années à venir sans subir les assauts du temps, nous avons décidé de le mettre sous cloche et de l'installer confortablement dans notre église.



▲ Avant restauration



Après restauration ►

Centres de loisirs : La commune prend en charge le surcoût imposé aux familles de Fauverney par les centres de Genlis et Neuilly-lès-Dijon.



LES BRÈVES

LES DÉBÉS

Manon MONGIN le 26 déc. 09
 Victor PASSEMAR le 14 janvier
 Enzo SCARDINA le 04 février
 Jules DELMAS le 07 mai
 Zachary BLOIS le 09 mai
 Nathan LAGARDE le 21 mai
 Félix BOUILLERET le 24 juin
 Meily TRINH le 21 juillet
 Zoé CHADCEUF le 03 août
 Éva REGNAULT le 22 août
 Romy DAUPHIN le 28 août
 Maxence JACQUES le 11 octobre
 Charlotte HUMBERT le 03 novembre

MARIAGES

Mélanie CHOPIN et Loïc MARMIER le 10 juillet
 Chantal BASTIEN et Grégory SACHERER le 24 juillet

Anne FAUCHAIT et Hugues JOUFFROY le 31 juillet
 Stéphanie MONIN et Marc EYKERMAN le 7 août
 Tiphaine CHAROLLOIS et Adao RODRIGUES le 14 août
 Michèle BRUN et Georges ROUGETET le 28 août

DÉCÈS

Madeleine PIMET le 18 mars
 Georges VERDIERRE le 02 avril
 Jeanne JACQUINOT le 14 septembre
 Georges RENAUD le 19 octobre

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme RAVERA
 M. Sylvain et Mme Isabelle CHAMPEAUX
 Mlle CHÂTEAUX et M. BRIGATTI

M. Pierrick LASSABLIÈRE et Mlle Anaïs MONNERET
 M. et Mme CARTAULT
 M. et Mme BAUDRION

Tous les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se présenter en mairie munis du livret de famille ou de leur carte d'identité.

Ainsi ils obtiendront les renseignements nécessaires pour toutes les démarches administratives et bénéficieront des services offerts à tous les habitants lors des manifestations communales.

Dans l'attente de les rencontrer, la Municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants !



ILS ONT MARQUÉ 2010

Antoine et Benjamin BONIN, nos deux champions de lutte, ont commencé leur carrière sportive en 1994. Deux parcours exemplaires que nous voulons, aujourd'hui, mettre en valeur.

Pour Antoine, qui évolue dans le club de Torcy « 71 », on débute avec la France :

- 🏆 Champion de France 2005 et 2009
- 🏆 Champion de France universitaire 2009/2010.

Puis on passe par la case Europe avec :

- 🏆 Championnat d'Europe en Géorgie en 2009.

Et enfin le monde avec :

- 🏆 Championnat du Monde en Turquie en 2009.

Et pour Benjamin, qui évolue dans le club de Sarreguemines « 57 », idem pour la case France :

- 🏆 Champion de France 2004, 2007 et 2008
- 🏆 Champion de France par équipe D1 en 2009 et finaliste en 2010.

Puis l'Europe avec :

- 🏆 Championnat d'Europe en Turquie en 2004
- 🏆 Championnat d'Europe en Roumanie en 2007.

Et enfin le monde avec :

- 🏆 Championnat du Monde à Belgrade en 2004
- 🏆 Championnat du Monde à Pékin en 2007.

Bravo encore pour ces deux athlètes Bel'Ousias et nous leur souhaitons de continuer cette longue et prometteuse carrière.

Violaine Robinet, 16 ans

Licenciée depuis 2001 à la section gymnastique rythmique du club de l'ADG21 à Dijon, elle collectionne les titres :

2001 : 1^{ère} de Côte-d'Or, 1^{ère} de Bourgogne.

2003 et 2004 : Première place au championnat de zone, ce qui lui permet d'accéder au championnat de France.

2006 : elle devient Espoir Nationale A et obtient le Ruban d'Or.



En 2007 elle rentre au Pôle France de GRS d'Évry et fait partie de l'équipe de France.

2007 et 2008 : Vice-championne de France Élite Junior.

2008 et 2009 : elle termine 1^{ère} du collectif France ; 1^{ère} Française au tournoi International de Calais et de Thiais et 12^e mondiale à Pesaro.

2009 et 2010 : elle rentre à INSEP.

Du 19 au 26 septembre 2010 : participation aux championnats du Monde de Moscou.

Félicitations pour ce parcours exemplaire et nous lui souhaitons bonne chance pour la poursuite de sa carrière.



Un Arnaud en remplace un autre

Après quatre années au service de notre village, à nous accompagner régulièrement et fidèlement, Arnaud nous a quittés pour d'autres horizons professionnels.

C'est un autre Arnaud qui a pris le relais et nous lui souhaitons autant de succès et d'avenir qu'à son prédécesseur.



A nouveau venu, nouveaux horaires :

Les lundis, mardis et mercredis :
de 7 h 30 à 12 h 45
et de 15 h à 19 h 30

Les jeudis, vendredis et samedis :
de 7 h 30 à 12 h 45
et de 15 h à 21 h 30

Le dimanche matin :
de 7 h 30 à 12 h 45

Nouveau :

**Ouverture le mardi, mais sans pain
(à cause de la législation en vigueur) ;
et toujours les pizzas
les jeudis, vendredis et samedis soirs.**

ENTENTE SPORTIVE FAUVERNEY ROUVRES BRETENIÈRE (E.S.F.R.B.)



Le club de football de l'Entente Sportive Fauverney- Rouvres-Bretenièrre (E.S.F.R.B.) a entamé une nouvelle saison avec 170 licenciés, un effectif en léger recul par rapport à la saison précédente (175 licenciés).

Nos jeunes de moins de 18 ans sont deux fois plus nombreux que les seniors et vétérans.

94 personnes du club habitent dans l'un des trois villages représentant 55 % des effectifs des équipes. Le nombre de licenciés résidant à Fauverney est stable avec

31 joueurs.

Grâce à cette jeunesse le club a pu, cette année, inscrire une, voire deux équipes dans chaque catégorie. Ces équipes sont réparties ainsi :

2 équipes U6-U7

2 équipes U8-U9

2 équipes U10-U11

1 équipe U12-U13

1 équipe U14-U15

1 équipe U16-U17-U18

3 équipes seniors

1 équipe vétérans.

21 dirigeants, heureusement soutenus et aidés par des parents de jeunes joueurs, encadrent ces sportifs qui investissent le stade du Temple dans des vestiaires flambants neufs ou rénovés du mardi soir au dimanche après-midi.



L'équipe Seniors fanion après une excellente dernière saison a accédé au niveau régional.

Les équipes B et C ont tenu leur place et jouent cette année au niveau départemental en division excellence et 1^{ère} division.

Toutes les équipes jeunes ont formidablement débuté leur saison et peuvent, des U13 ans aux U18 ans, prétendre à jouer au niveau supérieur lors de la seconde phase du championnat.

Quant à l'équipe vétérans, équipe loisir, elle essaie d'assumer son statut d'équipe à battre, étant invaincue depuis de longs mois.



Fondée le 1^{er} août 1934, elle compte cette année 14 membres. Affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or, elle participe de manière active à un équilibre des importantes populations de chevreuils et de sangliers, grâce à la bonne gestion des plans de chasse.

Afin de pouvoir atteindre et maintenir des niveaux de population de grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier) acceptables par tous en Côte-d'Or voici l'attribution initiale 2009/2010 :

Grands cervidés : 1 322 (523 cerfs, 374 biches, 425 jeunes cervidés)
Chevreuils : 11 387
Sangliers : 18 377

Il existe à Fauverney plusieurs modes de chasse :

- **En plaine** : La chasse individuelle pour le petit gibier se pratique de septembre à novembre les mercredis et dimanches.
La chasse aux canards le long de l'Ouche de septembre à décembre.
- **En forêt** : La chasse collective en battue avec chiens, rabatteurs et tireurs postés, d'octobre à février, les samedis et dimanches.

Auxquels on ajoute le piégeage des animaux nuisibles.

Les chasseurs de Fauverney contribuent également au maintien et à l'entretien des chemins, lignes et sommières, dans le bois de Marmot. Cet entretien consiste à élaguer, débroussailler, faucher si nécessaire, conformément aux obligations mentionnées sur le bail de location du droit de chasse.

Ils participent à l'indemnisation des dégâts occasionnés par le grand gibier, qui s'élève actuellement en Côte-d'Or à 1 887 216 € pour 2008/2009.

Notre ball-trap annuel s'est déroulé le week-end des 4 et 5 septembre 2010, au stade du Temple.



C'est l'occasion pour les chasseurs de la région de venir s'exercer sur quelques plateaux d'argile pour bien préparer leur saison de chasse et surtout passer un moment agréable entre amis.

Mais le ball-trap c'est aussi des compétiteurs de haut niveau qui arrivent de plusieurs départements (70 – 25 – 39 – 71) pour gagner des challenges, ce qui fait environ 9 000 plateaux lancés et 15 000 cartouches tirées sur les deux jours.

Nous remercions tous les généreux donateurs de lots, ainsi que toutes les personnes qui ont, par leur action, contribué à la réussite de cette manifestation ainsi qu'à tous les Bel-Ousias qui nous rendent visite sur ces deux jours.

Nous vous attendons lors de notre prochain ball-trap les 3 et 4 septembre 2011.

Nous vous attendons lors de notre prochain ball-trap les 3 et 4 septembre 2011.

Les membres de la société de chasse de Fauverney vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

**Chasseurs... promeneurs...
ensemble vivons notre passion de la nature.**

Contact : Michel.Brigatti@orange.fr



On adhère

www.FoyerRuralFauverney.fr

Le « Foyer Rural », un formidable outil au service de notre village :

- il favorise les relations inter-générationnelles, dans l'esprit d'un village « où tout le monde se connaît »,
- il propose des activités où l'enfant peut être acteur à part entière (activités créatives, récréatives, sorties...) et découvrir son proche environnement (course d'orientation, escalade...),



Une équipe de 21 membres actifs autour du bureau

■ il met en place des activités conviviales, mais aussi très sportives,

■ et il favorise une collaboration avec les autres associations autour d'un même projet.

Le Foyer Rural c'est aussi :

■ **Une salle des fêtes** fonctionnelle de 80 m² pour 60 personnes louée 80 € par les habitants de Fauverney et 180 € pour les extérieurs (contribution aidant financièrement l'association). Renseignements : Gilles BUGNOT au 03 80 39 85 48.

■ Des activités permanentes :

- La gymnastique le mardi soir
- La danse de salon le jeudi soir
- Les matinées créatives un mercredi par mois
- Le scrapbooking le premier lundi du mois

■ Des activités ponctuelles :

- Spectacles, laser-game, voyage, cinéma, bowling, paintball, karting, vide-grenier, escalade, accrobranche...

■ Et des rendez-vous annuels très attendus :

- Le « brûlé » des sapins de Noël (9 janvier - 17 h au Paquier)
- les feux de la Saint-Jean (18 juin)

Une adhésion pour qui, pourquoi ?

- Des activités tout au long de l'année à des prix préférentiels,
 - Une assurance,
 - Des réductions sur le cinéma, les spectacles, les voyages organisés...
 - Participer au développement du Foyer.
 - Permettre à notre village de garder son âme rurale et conviviale.

Visitez notre site : www.FoyerRuralFauverney.fr.

Nouveauté 2010-2011
Cours de country
le lundi soir de 20 h à 21 h 30

Tarif de l'adhésion annuelle :

- 12 € pour les adultes
- 8 € pour un enfant,
- 14 € pour deux
- 20 € pour trois et plus

*L'association est ouverte à toutes et à tous
et vos propositions nous intéressent.*

Meilleurs vœux pour 2011

Le Président
Jean-Luc Dereclenne

Habitants de Fauverney, profitez de cette opportunité qui vous est offerte de passer de bons moments en famille ou avec des amis (hiver comme été).

La maison peut accueillir une quinzaine de personnes dans de bonnes conditions de confort. N'hésitez pas à consulter notre site « chaletdubelousia.free.fr ».

RÉSERVATION AU 03 80 31 56 40



REPAS DE L'ASSOCIATION BEL OUSIA : *Coq au vin*
Samedi 5 février 2011 – Réservez votre soirée

Le second évènement mis en œuvre par les membres de l'association T'OUCHE D'ARTS a agrémenté le week-end de l'Ascension pour près de 1 000 personnes.

Douzième exposition, deuxième concert lecture : sculptures, peintures, musiques (classique, irlandaise, ...), littérature, théâtre ont été à l'honneur salle de Chassagne autour d'une scène champêtre invitant à la méditation et au repos. L'exposition présentait 5 sculpteurs et 14 peintres, sans compter les artistes en herbe des ateliers d'art plastique. L'Association des Éditions MUTINE nous a accompagnés durant ces 4 jours, présentant ses ouvrages et en lisant le samedi quelques extraits dans un ambiance « pub » animée par les Hot Pampers au répertoire élargi, ten Bourvil étant également brillamment interprété. Des élèves du conservatoire de musique ont fait leurs premières armes en public le samedi après-midi...

Compagnie Zig-zag, qui anime les ateliers théâtre, a ponctué le vernissage de son commentaire ironique sur l'art moderne.

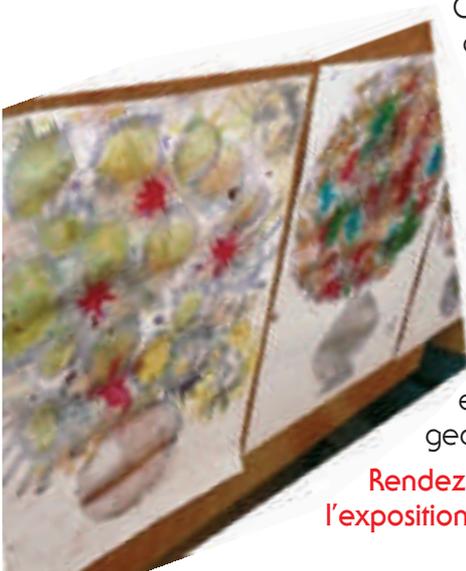
Autre point fort : les enfants des classes primaires et maternelle au cours de leur visite de l'exposition ont eu la chance de créer des œuvres « naturelles »* : ou comment légumes et mixers au quotidien dans nos foyers peuvent être source de tableaux colorés. Cedki, qui anime également les ateliers d'art plastique organisés par la commune, avait amené sa batterie de cuisine et son potager. Les mixers vrombissaient et regorgeaient de couleurs pour un résultat tonique.

Rendez-vous le 2 juin 2011 pour la treizième édition de l'exposition !

Pour T'Ouche d'Arts,
la Présidente Dominique Degueurce



**CHALET
DU
BEL-OUSIA**





INFOS PRATIQUES

Permanence de la mairie :

Secrétariat : Valérie Marques – Tél./fax : 03 80 39 70 06

E-mail : secretariat-mairie@fauverney.fr

Site internet : www.fauverney.fr

Horaires : Mardi 16 h 30 – 19 h

Mercredi 8 h – 10 h

Vendredi 14 h – 16 h

Permanence des élus le mardi de 18 h à 19 h

Merci de prendre rendez-vous pour rencontrer le maire ou son représentant auprès de la Secrétaire

Urbanisme : pour toute question concernant la construction, la rénovation, l'aménagement des voiries..., **vous pouvez contacter Jean-Luc Dereclenne** par l'intermédiaire de Valérie Marques, la secrétaire de mairie

Médiathèque : **Responsable :** Valérie Marques, assistée de Patrick Thivent le samedi – 3 000 livres, DVD musiques et films, vous seront prêtés ; 4 ordinateurs avec connexion internet à votre disposition. **Les élèves des écoles y sont accueillis tous les mardis.** Toute personne de la commune désirant faire partager une passion, un métier... peut solliciter sa salle d'exposition

Exposition permanente des réalisations des élèves des écoles de Fauverney : tél. : 03 80 39 01 44 – **E-mail :** secretariat-mairie@fauverney.fr

Horaires : Mercredi de 10 h à 12 h 30
Vendredi de 16 h 30 à 19 h
Samedi de 14 h à 16 h } médiathèque, place de la Mairie

Gestion des déchets : **Collecte des déchets à la porte :** les lundis et jeudis matins très tôt – **Collecte des bacs bleus (emballages) :** un vendredi matin sur deux – **Dépôt du verre :** continuer après les rues Saint-Georges ou de la Fontaine – **Ramassage des encombrants :** sur rendez-vous au **03 80 23 80 11** du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30 – *Pour toute information ou question sur la collecte des déchets, vous pouvez joindre Michel Brigatti en contactant la secrétaire de Mairie*

Déchetterie :	IZIER	LONGECOURT-EN-PLAINE	GENLIS
Lundi	9 h à 12 h	14 h à 19 h	14 h à 19 h
Mardi		14 h à 19 h	14 h à 19 h
Mercredi	14 h à 19 h	14 h à 19 h	14 h à 19 h
Jeudi			14 h à 19 h
Vendredi	14 h à 19 h	14 h à 19 h	9 h à 12 h et 14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h et 14 h à 19 h	9 h à 12 h et 14 h à 19 h	9 h à 13 h et 14 h à 19 h

Repas à domicile pour les personnes âgées : S'adresser en mairie

Aide ou soins à domicile : S'adresser à l'ADMR à Genlis : 03 80 47 95 36

Agence postale : **Responsable :** Patrick Thivent – Tél. : 03 80 39 01 84

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30 ; le mercredi de 16 h à 18 h 30 (possibilité de retraits de colis et recommandés pour ceux qui rentrent tard) et le samedi matin de 9 h à 12 h – Levée du courrier déposé au bureau ou dans la boîte : 9 h (tous les jours sauf le dimanche)

Bus Transco : Arrêts à proximité de la boucherie. Un livret explicatif ainsi que les horaires sont disponibles en mairie

Mobiplate : Transport à la demande pour les habitants de la Communauté de Communes – Tél. : 03 80 37 70 12 – Site internet : www.plainedijonnaise.fr

Recensement des jeunes : L'année de leur seize ans, pour les jeunes (filles et garçons) nés durant le dernier trimestre 1994 ou pendant les 3 premiers trimestres 1995 : c'est une formalité obligatoire (se renseigner en mairie)

Passeport biométrique : la mairie de Fauverney ne délivre pas ce document, il convient de vous orienter vers des communes plus grandes, comme Chevigny, Quetigny, Auxonne...

Assistantes maternelles : Se reporter au site internet de la mairie